OPAH : derniers mois pour bénéficier de cet accompagnement !

Vous avez un projet de rénovation ou d'adaptation de votre logement ? Ne tardez pas, le dispositif OPAH prendra bientôt fin !



Portée par la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne depuis 2024, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) prendra fin en février 2027. Les propriétaires du territoire ont encore quelques mois pour bénéficier de cet accompagnement et des aides proposées.

Un accompagnement pour vos travaux

L'OPAH accompagne les propriétaires dans leurs projets d'amélioration de leur logement.

Le dispositif permet notamment de :

- Améliorer la performance énergétique de son logement ;
- Adapter son habitation à la perte d'autonomie ;
- Améliorer le confort et la qualité d'un logement ancien ;
- Identifier les aides financières auxquelles on peut prétendre.

Les propriétaires peuvent bénéficier de conseils techniques, d'une aide dans leurs démarches administratives et, sous conditions, d'aides financières pour concrétiser leurs travaux.

Profitez des derniers mois du dispositif !

Vous envisagez des travaux ? C'est encore le moment de vous renseigner ! Le COMAL SOLIHA 51 vous informe sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre et vous accompagne dans les différentes étapes de votre projet, de la première prise de renseignements jusqu'au montage de votre dossier.

Des permanences sont organisées près de chez vous :

A France services, 4 boulevard des Varennes, DORMANS.

- En 2026 : 3 décembre
- En 2027 : 7 janvier, 4 février

Au pôle de proximité de MONTMORT-LUCY, 68 rue de la libération.

- En 2026 : 17 décembre

Au pôle de proximité de VAUCIENNES, 26 avenue de Paris, La Chaussée de Damery.

- En 2027 : 21 janvier

Pour plus de renseignements :

COMAL SOLIHA 51
0 800 77 29 30 (appel gratuit)
opahccpc@soliha.fr